



Saint Julien les Rosiers le 4 Novembre 2024

Lettre ouverte à l'attention de Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Objet : retard de rémunération des maîtres délégués de l'enseignement privé sous contrat.

Madame la Rectrice,

Alertés à plusieurs reprises depuis fin septembre par nos adhérents maîtres délégués, il nous semble important d'attirer votre attention sur un dysfonctionnement pourtant connu de vos services depuis la rentrée scolaire.

Ces maîtres délégués dont la situation est précaire sont encore trop nombreux, à ne pas percevoir le salaire qui leur est dû depuis la rentrée.

L'administration ne leur a versé que de maigres avances. Lorsqu'ils contactent vos gestionnaires, ceux-ci répondent qu'ils rencontrent des difficultés techniques pour procéder au paiement des salaires, que cela s'arrangera pour novembre, et qu'il convient de patienter.

Comment des personnes peuvent-elles vivre avec des acomptes de moins de 300€ par mois pour certaines ? Comment peuvent-elles attendre encore un mois (si ce n'est plus) avant que cela ne soit régularisé ?

La situation est grave pour des enseignants sous votre autorité. C'est pour cette raison que nous vous interpellons personnellement afin que vous vous saisissiez de ce dossier et que vous lui apportiez une solution définitive dans les plus brefs délais

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et nous vous adressons, Madame La Rectrice, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Spelc Languedoc-Roussillon

Régis BERGOGNE

Président du Spelc Languedoc Roussillon 367 chemin de la roque 30340 St-Julien-Les-Rosiers,
r.bergogne@spelc.fr, 06 61 50 69 80